

BEAUHARNOIS SIGNE UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA HALTE FAMILIALE POUR SOUTENIR LES FAMILLES DE LA COMMUNAUTÉ

Beauharnois, le 12 décembre 2025 – Lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 décembre dernier, la Ville de Beauharnois a approuvé et officialisé la signature d'un important protocole d'entente avec la Halte Familiale, un organisme reconnu pour son engagement envers le bien-être des enfants et des familles du territoire.

Ce partenariat, conclu pour une durée de dix ans, soit jusqu'au 31 décembre 2035, vise à soutenir la Halte Familiale dans la poursuite de sa mission : offrir un milieu sécuritaire, inclusif et stimulant qui favorise l'épanouissement des familles de Beauharnois.

UN ENGAGEMENT CONCRET DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS

En plus de mettre gratuitement à la disposition de l'organisme le bâtiment situé au 33, rue Richardson, la Ville de Beauharnois accordera une aide financière de 7 000 \$ afin de soutenir les travaux de rénovation que la Halte Familiale souhaite réaliser dans ces locaux. Ces travaux, évalués à environ 50 000 \$, permettront d'améliorer la qualité des espaces dédiés aux familles et d'assurer un environnement adapté, sécuritaire et fonctionnel.

« La Halte Familiale joue un rôle de premier plan auprès des jeunes et des parents de notre communauté. En leur offrant un environnement stable et des ressources adéquates, nous renforçons notre soutien aux familles beauharlinoises. Nous sommes conscients que plusieurs organismes auraient souhaité pouvoir bénéficier de ce local. Toutefois, la Ville doit faire des choix qui répondent aux besoins les plus pressants. La Halte Familiale occupe le centre communautaire depuis de nombreuses années et ses besoins se sont considérablement accrus. Il était donc naturel pour nous de lui offrir un environnement adapté afin qu'elle puisse poursuivre sa mission auprès des familles. », souligne M. Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

UN ORGANISME ENGAGÉ POUR LES FAMILLES

En retour, la Halte Familiale s'engage à maintenir des services de qualité, à collaborer avec les partenaires locaux, à assurer l'entretien courant des locaux utilisés et à préserver un environnement sécuritaire et inclusif. L'organisme devra également maintenir les assurances requises, son statut corporatif, et transmettre annuellement son bilan financier et son rapport annuel à la Ville.

Cette entente reflète la belle collaboration entre la Ville de Beauharnois et la Halte Familiale, et leur désir partagé d'offrir aux familles un milieu où elles peuvent grandir, s'épanouir et se sentir soutenues.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Ville de Beauharnois
450 429-3546
communications@ville.beauharnois.qc.ca